

Fermeture des lits et mesures « flash »... la psychiatrie publique aussi...

Dans les suites du mouvement de mobilisation nationale et de grève des psychiatres d'exercice public du 28 juin 2022, tandis que les conditions de travail et de soins paraissent se dégrader continuellement, le Syndicat des Psychiatres des Hôpitaux (SPH) a sollicité les psychiatres d'exercice public à deux reprises cet été à travers de courts questionnaires .

Un premier questionnaire début juillet a été envoyé aux psychiatres afin de connaître les situations locales et nationales en termes de continuité des soins et de fermetures de lits non souhaitées ainsi que de structures extrahospitalières.

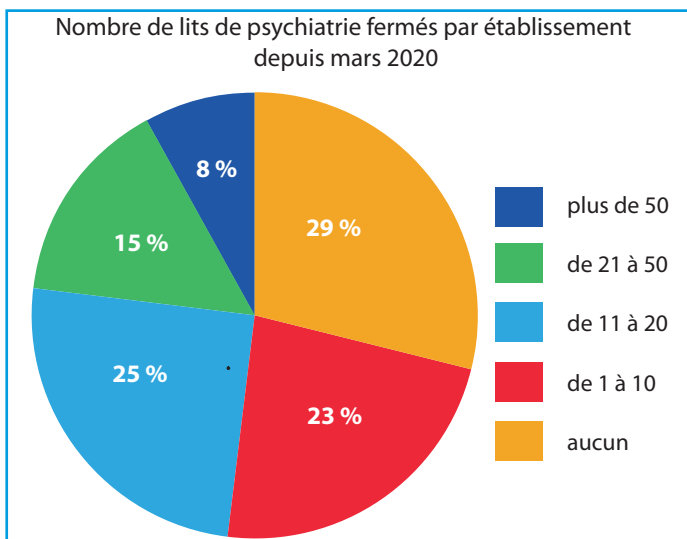
Un second a été envoyé mi-septembre avec d'abord un « bilan après l'été » de ces fermetures de lits et de leurs impacts, mais aussi un premier constat quant à l'effectivité des mesures flash et leur éventuelle efficacité.

Les réponses ont été nombreuses et proviennent de l'ensemble des régions de France et d'un très grand nombre d'établissements accueillant des lits de psychiatrie publique.

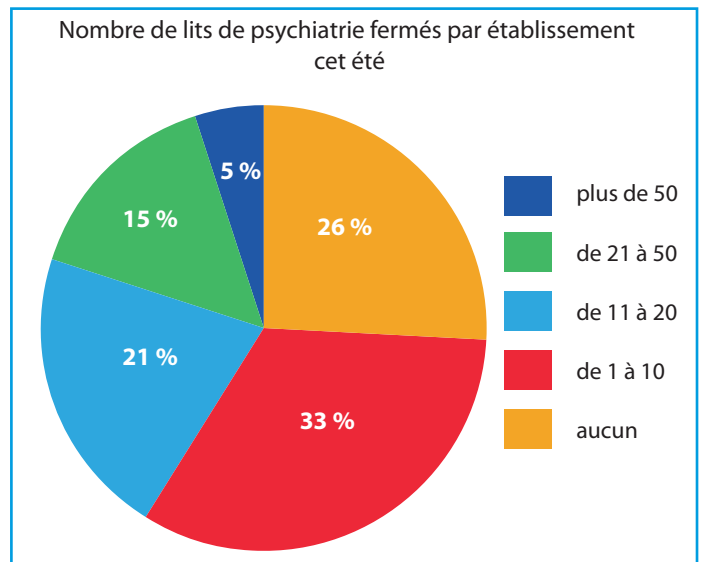
Les résultats ont confirmé nos craintes et l'ampleur de la dégradation.

Fermeture de lits de psychiatrie

Depuis le début de la crise sanitaire (mars 2020), 70 % des établissements ont fermé des lits.

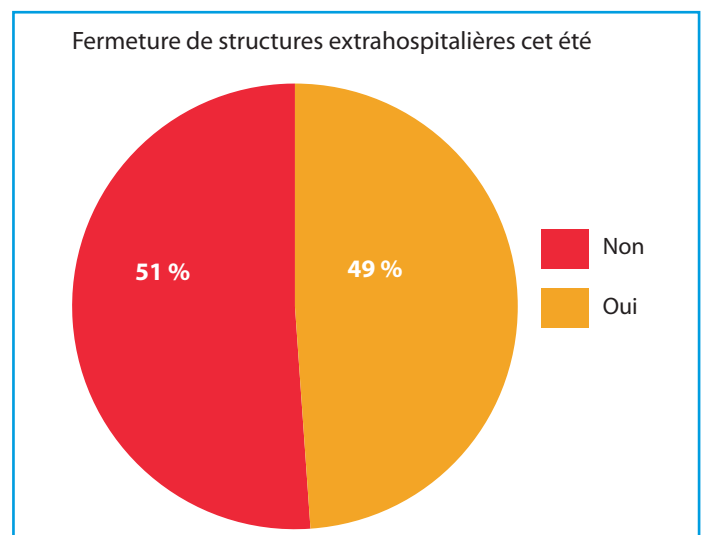


En France, cet été, plus de trois quarts des établissements ont été concernés par des fermetures de lits non souhaitées. Pour un certain nombre d'entre eux, c'est plus d'une cinquantaine de lits qui ont été fermés.



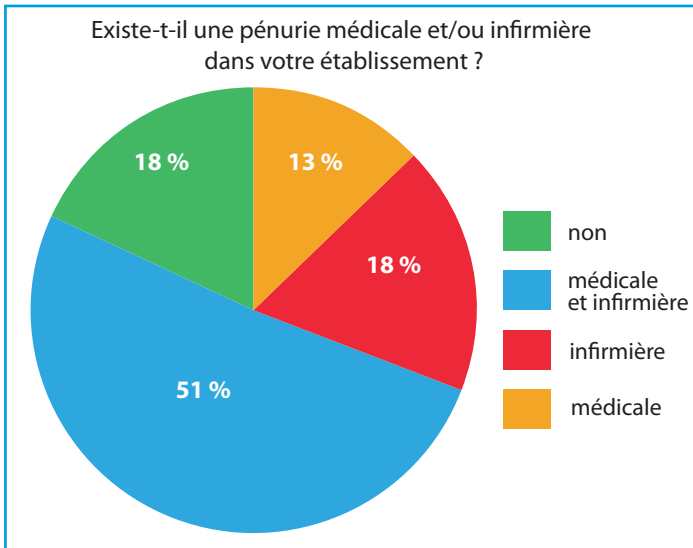
Fermeture de structures extrahospitalières

Dans un établissement sur deux, des structures extrahospitalières ont également dû fermer cet été pour permettre un redéploiement - souvent insuffisant - de ressources sur l'intrahospitalier, au détriment donc de la continuité de l'accueil ambulatoire de proximité.



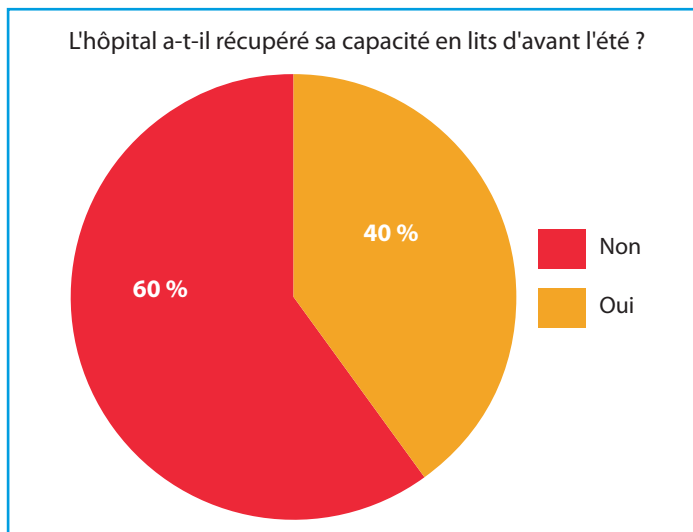
En cause, la pénurie en personnel soignant

Les causes en sont hélas assez simples : pénurie médicale et pénurie infirmière, conjuguées dans un établissement sur 2, médicale ou infirmière dans un établissement sur 3. Seul un établissement sur 6 semble ne pas être concerné par cette pénurie.



Des résultats confirmés à la rentrée

La deuxième phase de l'enquête, réalisée à la rentrée, montre que les réductions de lits ont été effectives dans un cas sur deux, n'ont pas eu lieu dans un cas sur trois, et ont été plus importantes que prévu dans un cas sur six. Dans plus d'un cas sur deux, l'hôpital n'a pas été en

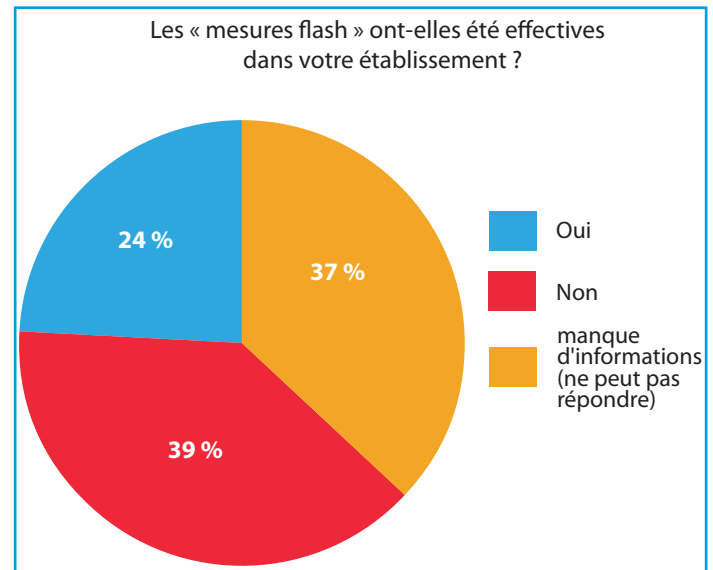


mesure de retrouver sa capacité d'accueil antérieure. Comme déjà retrouvé dans l'enquête de début d'été, dans près d'un établissement sur deux (48 %), du personnel de l'extrahospitalier a dû être affecté en intra-hospitalier, altérant le travail de secteur et la continuité des soins aux patients.

Les mesures « flash »

Concernant les mesures dites flash et leur lisibilité pour le personnel médical exerçant en psychiatrie publique :

- Plus d'un répondant sur trois (37 %) indique qu'il n'est pas en mesure de répondre aux questions concernant ces mesures par manque d'information sur son établissement.
- Parmi les personnels médicaux correctement informés, il semblerait que dans seulement 2 établissements sur 5, les mesures décidées soient effectives.



Quant à leur efficacité, elles sont apparues de façon majoritaire « partiellement efficaces » (pour 50 % des répondants), voire « inefficaces » (pour 45 % des répondants). Seuls 5 % des répondants les ayant trouvées « efficaces » pour répondre aux difficultés.

Dans ce contexte de difficulté extrême à assurer un parcours de soins sans délai et sans rupture à nos patients, les quatre syndicats représentatifs des psychiatres d'exercice public ont sollicité une rencontre auprès du ministre de la Santé et de la Prévention... aucune proposition de rendez-vous avec lui ne leur a été faite à ce jour...

Stéphane Henriette - Secrétaire Général du SPH,
Marie José Cortes - Présidente du SPH